Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 42 (1995)

Heft: 1-2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1994 à Marin-Epagnier

Journée info de l'OFPC

rm. L'OFPC organise depuis plusieurs années une journée de travail à l'intention des responsables d'information des offices cantonaux et des associations de la Suisse romande.

Pour sa journée romande de travail, l'OFPC avait choisi la commune neuchâteloise de Marin-Epagnier.

L'OPC de Marin-Epagnier représenté par son CL M. Haller, accueillait les participants dans une salle de l'Espace-Perrier. La commune fait partie d'un regroupement dans lequel on retrouve outre Marin, St-Blaise, Enges, Hauterive et Thielle-

Forte de 3400 habitants, Marin-Epagnier

est divisée en 11 îlots; elle dispose de 2862 places protégées. Quant aux principaux dangers, ils sont représentés par la N5, la centrale de Mühleberg (zone 2), un important centre commercial ainsi que deux entreprises chimiques.

L'information en question

Hildebert Heinzmann, sous-directeur, a fait un rapide tour d'horizon de toutes les nouvelles ordonnances récemment approuvées par les Chambres fédérales. Même si, pour des raisons pratiques, l'OFPC a renoncé à institutionnaliser, au sein des OPC, un service spécial chargé de l'information, il recommande tout de même que cette tâche particulière soit confiée à des personnes disposant des aptitudes nécessaires.

Quant à Moritz Boschung, chef de l'infor-

mation, il a fait un tour d'horizon des actions entreprises et celles qui le seront dans l'avenir.

Parmi les nouveautés, on peut citer la participation de l'OFPC à l'organisation d'une journée protection civile dans le cadre du Comptoir Suisse, en présence du conseiller fédéral A. Koller. Un peu plus tard, les nouveaux bâtiments du centre fédéral d'instruction seront inaugurés, ce qui permettra d'ailleurs de créer les premiers cours consacrés à l'information et aux relations publiques au sein de la PCi.

Enfin, les messages clés retenus par l'OFPC pour 1995 sont:

- Le nouveau concept de la PCi s'est imposé; la PCi intervient rapidement et efficacement aussi en cas de catastrophes naturelles.
- Les membres de la PCi sont motivés, la coopération avec les autres associations fonctionne bien.
- Le nouveau matériel et le nouvel équipement font leurs preuves dans la pratique.

Dans les cantons

On a pu remarquer que les cantons ont été relativement actifs dans le domaine de l'information. Par contre, rares sont les cantons qui ont développé une propre stratégie d'information. Plus rares encore sont les cantons qui disposent d'un budget consacré à l'information.

D'ailleurs, les travaux de groupe ont bien montré que l'information dans les cantons (mais aussi dans les communes) est un souci permanent. Le plus difficile est souvent de trouver un écho positif auprès des autorités.

L'idéal, évidemment, serait que le travail d'information devienne un instrument de gestion et qu'on lui accorde non seulement des moyens, mais encore des objectifs et du personnel.



Discussion animée entre Madame Erika Rohner, Cadence conseil, Jacques Schaller, Jura, Jean Mägerli, Patrice Huguenin, Neuchâtel, J.-J. Grasset, Genève et Jacques Devanthéry.

